



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 39075

Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur le problème de l'accueil en établissements spécialisés des enfants et adultes handicapés. De nombreux parents et représentants d'associations l'alertent régulièrement sur le manque de structures d'accueil dans notre pays, et plus particulièrement dans le sud du département du Nord. Des délais d'attente de plusieurs années sont nécessaires pour obtenir des places dans des structures, et de nombreuses familles n'ont d'autre recours que de rechercher un accueil en Belgique. Cela concerne aussi bien les enfants que les adultes, quel que soit le degré de handicap. Les places manquent en IMP, IMPRO, hospitalisation de jour et dans les structures beaucoup plus lourdes. Des dispositions avaient été prises par le gouvernement précédent, notamment pour l'accueil des handicapés en milieu scolaire et sur l'augmentation des places en établissements spécialisés. Il s'agit d'un droit fondamental à l'intégration et d'un devoir de solidarité. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour mettre fin à la pénurie actuelle et résorber les listes d'attente en répondant aux besoins légitimes des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bataille](#)

Circonscription : Nord (22^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39075

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2004, page 3428